

824 BFMO97

BURKINA FASO
UNITE-PROGRES-JUSTICE

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE L'EAU

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE
DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION REGIONALE DE
L'HYDRAULIQUE DE LA
BOUCLE DU MOUHOUN

BUREAU D'ETUDES ET DE RECHERCHES
APPLIQUEES

01 BP 1169 OUAGADOUGOU 01

TEL 36 38 28 FAX 36 36 23

Library

IRC International Water
and Sanitation Centre
Tel. +31 70 30 689 80
Fax: +31 70 35 899 64

**RAPPORT DE L'EVALUATION INTERNE DU
PROGRAMME D'ANIMATION DANS LES
ZONES DU CYCLE I (SOLENZO ET
DEDOUGOU/DOUROULA)**

B E R A

Bureau d'Etudes et de Recherches
Appliquées

01 BP 1169 Ouagadougou 01
BURKINA FASO

TEL 36-38-28 FAX 36-36-23

824-BF-14595

JUILLET '97



TABLE DES MATIERES

Page

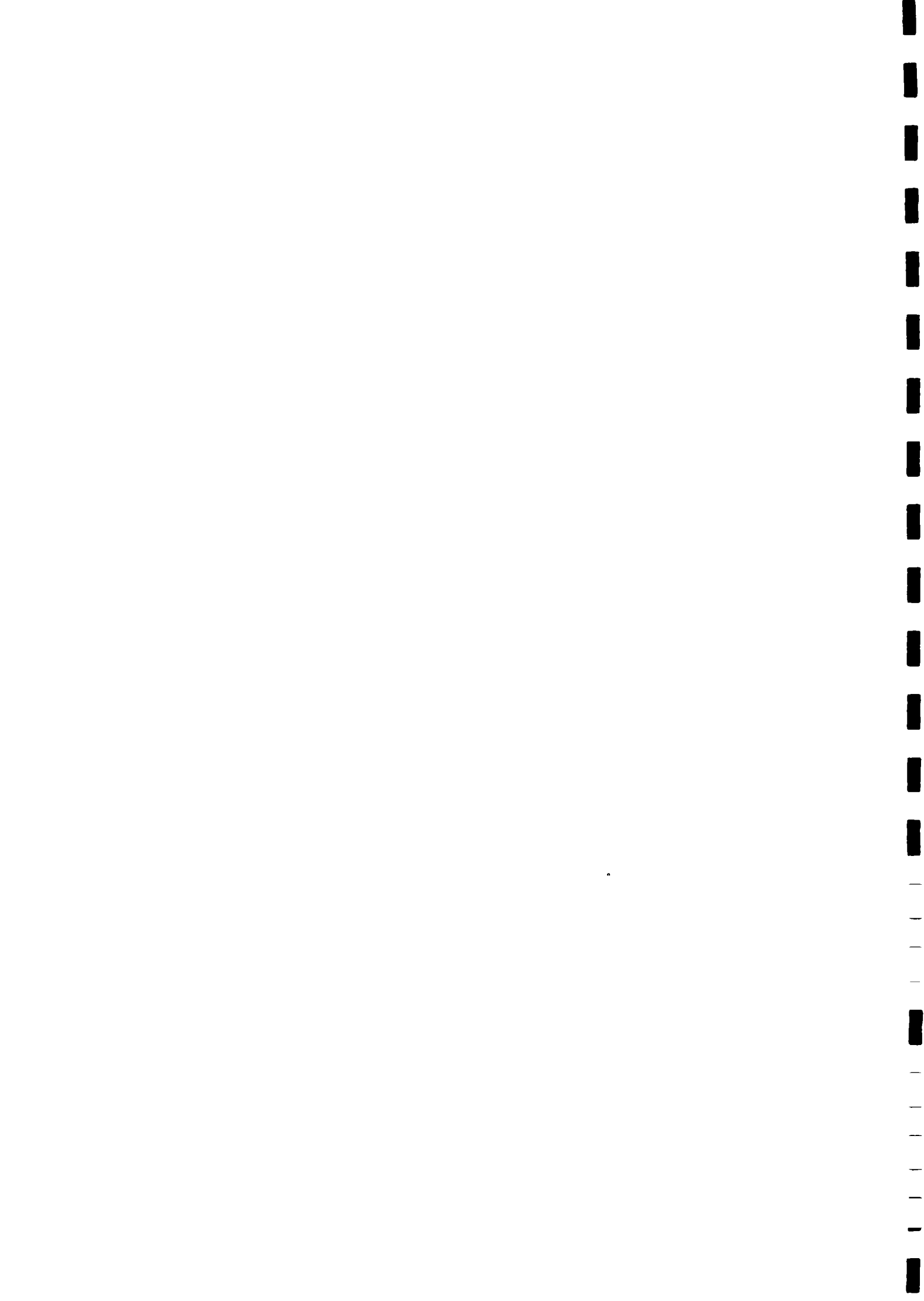
CARTE DE LA REGION D'INTERVENTION, indiquant les deux (2) zones

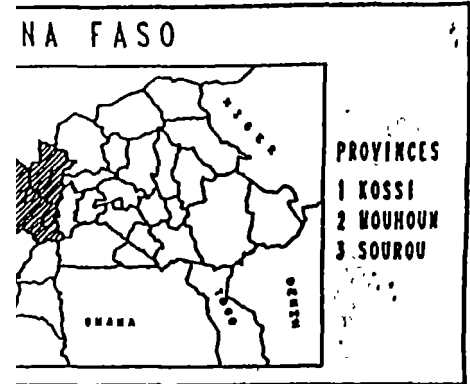
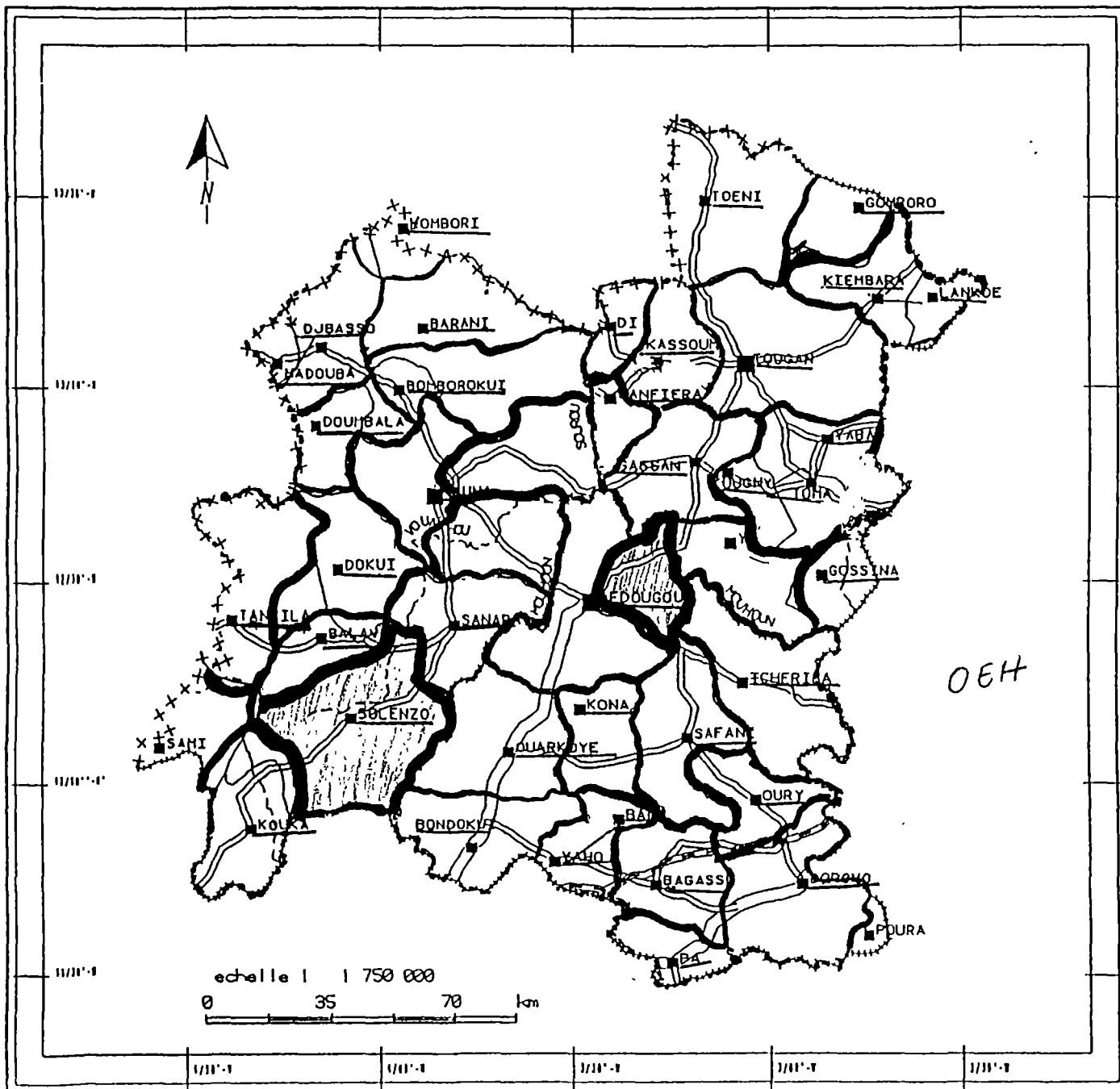
LISTE DES VILLAGES PAR ZONE

I.	INTRODUCTION	2
I.1.	Objectifs de l'évaluation du cycle 1	2
I.2.	Méthodologie	3
II.	BREF APERCU HISTORIQUE SUR LE PROJET D'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE	4
II.1.	Génèse du projet	4
II.2.	Objectifs du projet	4
II.3.	La nouvelle stratégie et ses objectifs	3
III.	RESULTATS ET INTERVENTION DE L'ENQUETE D'EVALUATION	8
III.1.	Constat sur la situation des CPE et des pompes par zone	8
	* Zone de SOLENZO	8
	* Zone de DOUROULA	10
III.2.	Organisation des populations bénéficiaires	18
III.3.	Implication réelle des femmes dans la gestion de l'entretien des points d'eau	18
III.4.	Fonctionnalité des différents réseaux du système de maintenance	19
IV.	ANALYSES DE LA SITUATION	23
IV.1.	Prise en charge des ouvrages par les CPE	23
IV.2.	Prestation des Mécaniciens Ruraux	23
IV.3.	Distribution des pièces de rechange par les dépôts de vente ...	24
V.	CONCLUSIONS - RECOMMANDATIONS	26
	BIBLIOGRAPHIE	27

LIBRARY IRC
PO Box 93190, 2509 AD THE HAGUE
Tel.: +31 70 30 689 80
Fax: +31 70 35 899 64

BARCODE: 14595
LQ: 824 BFM097





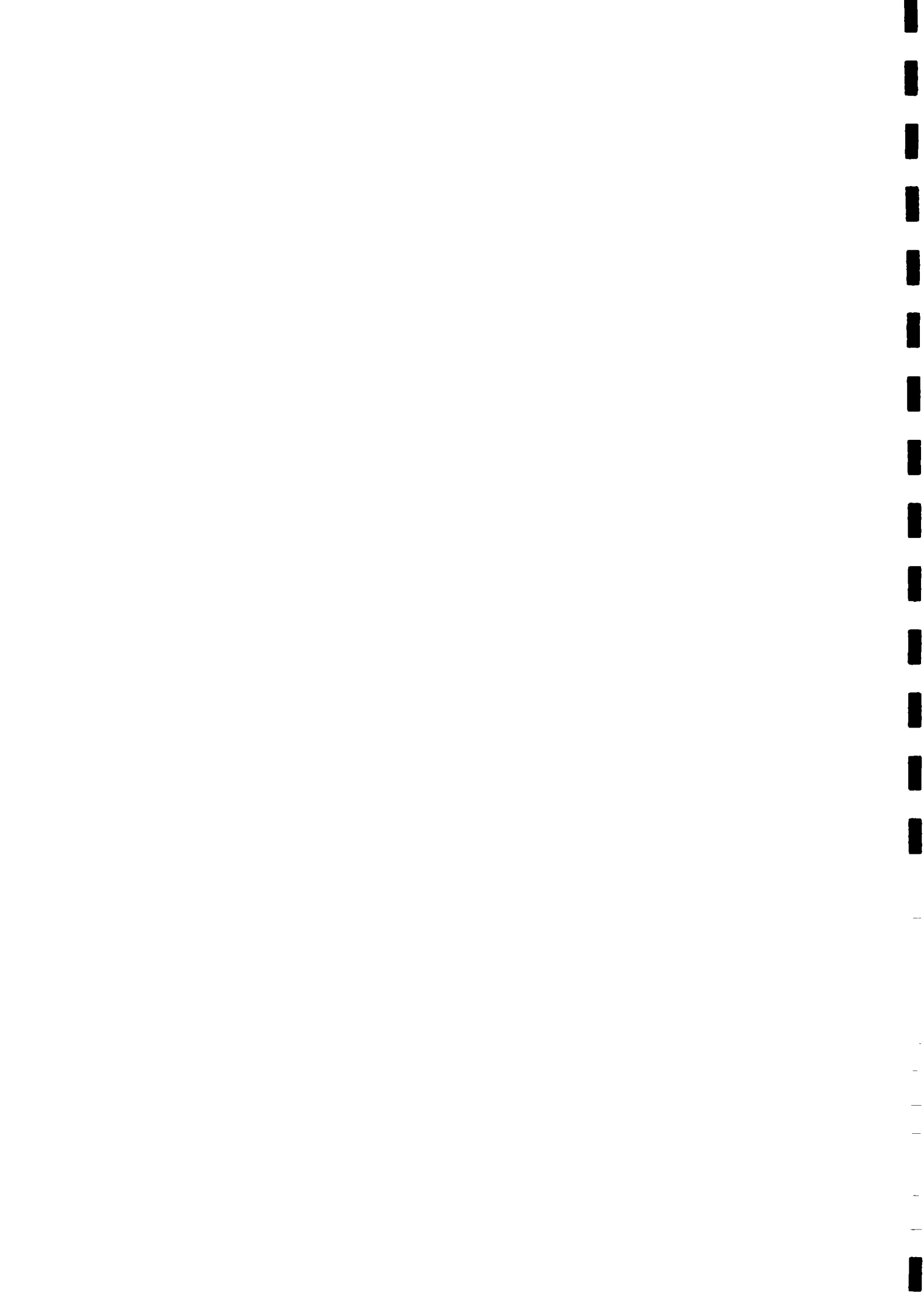
CARTE ADMINISTRATIVE BOUCLE DU MOUHOUN

LEGENDE

- ++++ FRONTIERE NATIONALE
- +++++ LIMITE PROVINCES
- — — — LIMITE DEPARTEMENTS
- ==== ROUTE PRINCIPALE
- ===== ROUTE SECONDAIRE
- — — — CHEMIN DE FER
- — — — FLEUVE PRINCIPAL
- - - - FLEUVE SECONDAIRE
- CHEF LIEU DE PROVINCES
- CHEF LIEU DE DEPARTEMENTS
- cycle I

FIG : 1.1

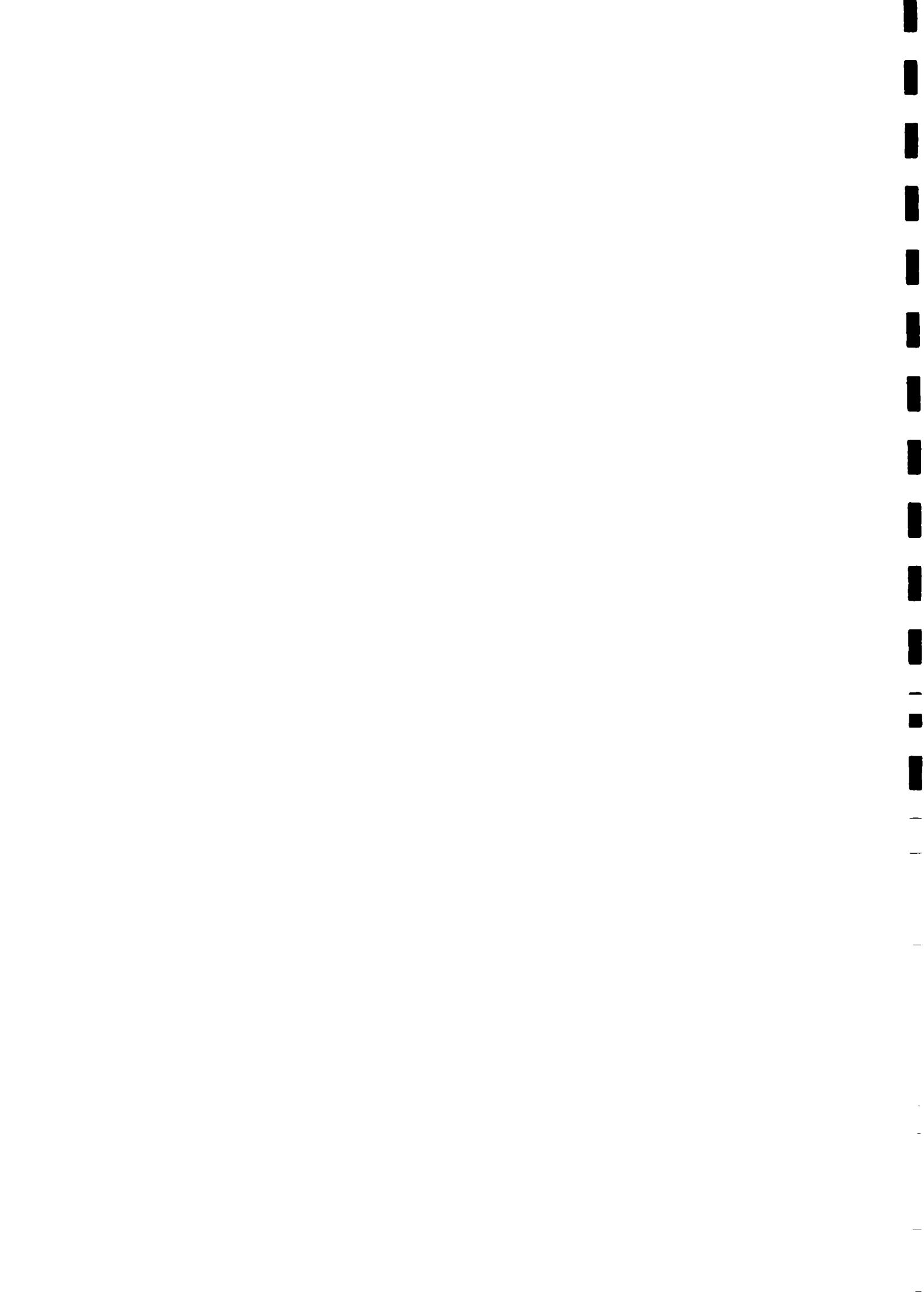
Source : Base de données
BEWACO (Septembre 1993)
Projet Bilan d'Eau
Ministère de l'eau - DIRH



LES ZONES DU CYCLE N°1

ZONE XIX: Zone de Dédougou/Douroula: ZERBO Boureima

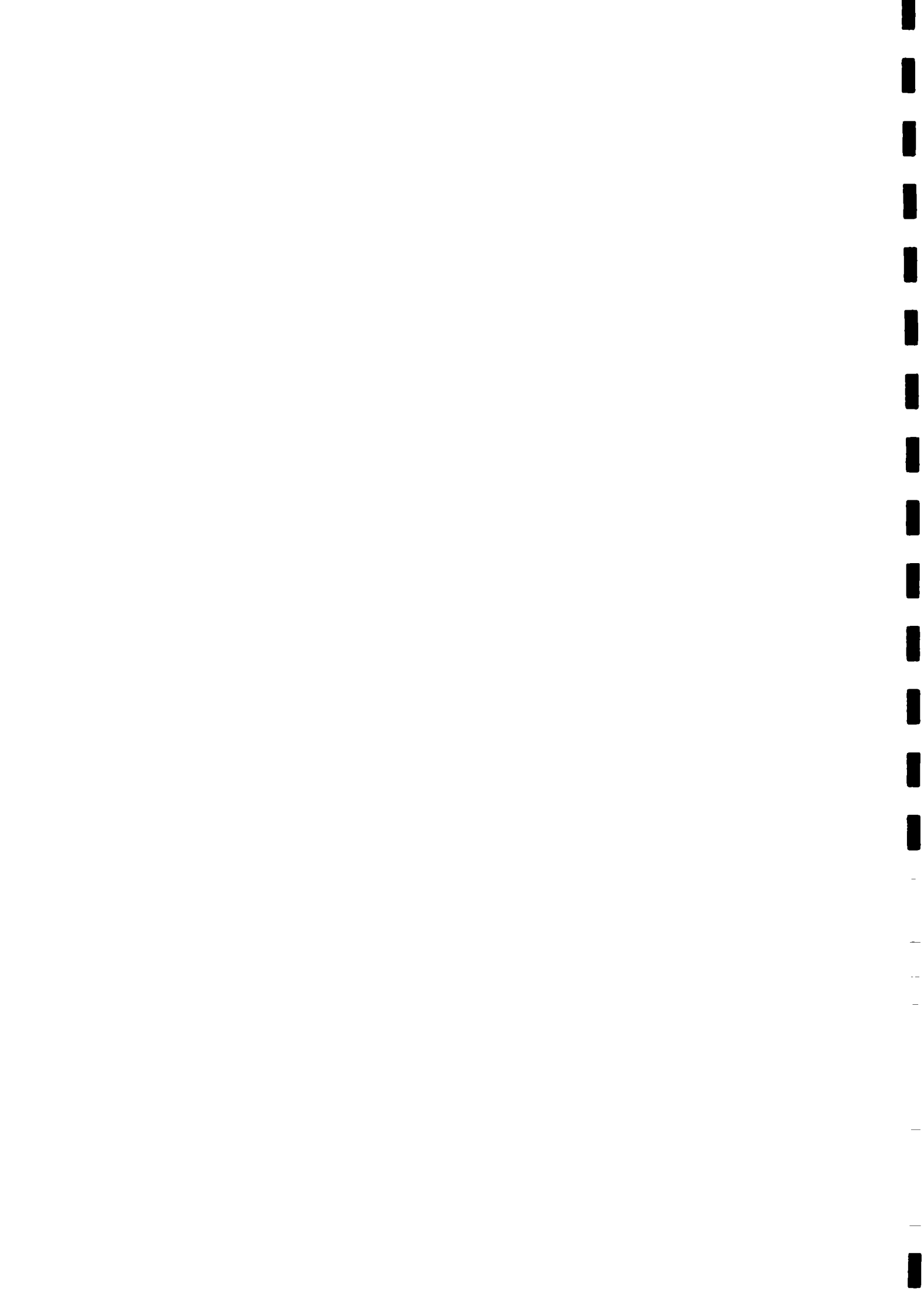
Villages	IRH	CPE	Nombre de forages
SOUMA	DD/07/23	1	1
DOUROULA	DD/07/21	5	5
KIRIKONGO 1	DD/07/25	1	1
KIRIKONGO 2	DD/07/25	1	1
NARAOTENGA	DD/11/03	1	1
KANKONO	DD/11/11	1	1
TOROBA	DD/12/03	1	3
BLADI	DD/11/19	1	3
KOUNANDIA	DD/11/07	1	2
SAA	DD/07/22	1	1
KARO	DD/11/12	1	1
KOUSSIRI	DD/07/24	1	1
KASSAKONGO	DD/08/15	1	1
TOTAL = 12		17	22



ZONE XIII: Zone de SOLENZO:

OUEDRAOGO Abdoulaye

Villages	IRH	CPE	Nombre de forages
SANAKUY	DD/13/06	1	1
HEREDOUGOU	DK/16/05	1	3
DARSALAM	DD/13/05	1	4
DENKIENE	DD/13/02	1	2
DABOURA	DD/13/01	1	3
BONZA	DD/13/04	1	2
BAYE	DK/16/02	2	3
KIE	DK/16/01	5	5
DISSANKUY	DK/16/09	1	2
SOLENZO	DK/16/08	3	4
YERESSORO	DK/16/13	1	1
LEKORO	DK/16/07	1	2
MOUSSAKONGO	DK/12/02	1	1
MASSO	DK/12/06	1	1
TOTAL = 14		21	34



LISTE DES ABREUVIATIONS

A.d.S.	:	Agents de Suivi
CPE	:	Comité de Point d'Eau
DRH	:	Direction Régionale de l'Hydraulique
MR	:	Mécanicien Rural
MV	:	Mécanicien Villageois
DV	:	Dépôt de Vente
OH - VS	:	Ouvrages Hydrauliques / Volanta Service



I. INTRODUCTION

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation interne des activités d'animation menée dans les zones du cycle 1. Cela fait deux ans que le programme adopté pour la 5^e phase a débuté.

Au regard des réalisations très coûteuses et du manque d'entretien de la part des bénéficiaires, il s'est avéré nécessaire de repenser le système de gestion des points d'eau pour un meilleur entretien et une pérennité de ceux-ci.

Le présent document se présente comme suit:

- Objectifs de l'évaluation du cycle 1
- Méthodologie adoptée
- Aperçu historique du projet d'hydraulique villageoise
- Résultats et interprétations de l'enquête d'évaluation
- Conclusion - Recommandations

I.1. OBJECTIFS DE L'EVALUATION DU CYCLE 1

Les buts de l'évaluation se présentent comme suit:

- Mesurer si les indicateurs formulés dans le plan d'opération ont été atteints et à quels degrés et si les suppositions ont été répondues de façon satisfaisante.
- Evaluer la stratégie et l'approche adoptées (rapport coûts - efficacité, appréciation par toutes les personnes impliquées, le degré d'autonomie atteinte et la durabilité après projet ...).

En somme cette évaluation devra présenter une analyse des résultats de l'approche d'animation adoptée en Avril 1995 dans les zones du cycle 1.



→ Annexe ?
↑

I.2.

METHODOLOGIE

Le plan d'évaluation et les instruments ont été élaborés en collaboration avec des agents de la DRH. Un guide d'entretien a servi à collecter les données avec les membres des comités de point d'eau. Pour avoir une évaluation assez exhaustive, tous les villages des deux zones du cycle 1 ont été touchés par l'enquête.

Collecte des données

28/38 CPE pts. 3, sur
peut être que
des comités supérieurs

Les entretiens ont été collectifs (tous les membres CPE présents) et se sont déroulés du Mardi 1er Juillet au Mardi 8 Juillet. L'Administration du questionnaire a été effectué par la consultante. Après les tournées dans les villages concernés, le contractant a eu un entretien avec les deux agents de suivi des zones du cycle 1, l'animateur expérimenté, les deux Mécaniciens Ruraux et les deux responsables des Dépôts de Vente. La non disponibilité des bénéficiaires du fait de la saison a été un handicap au bon déroulement des travaux de terrain.

Traitement des données

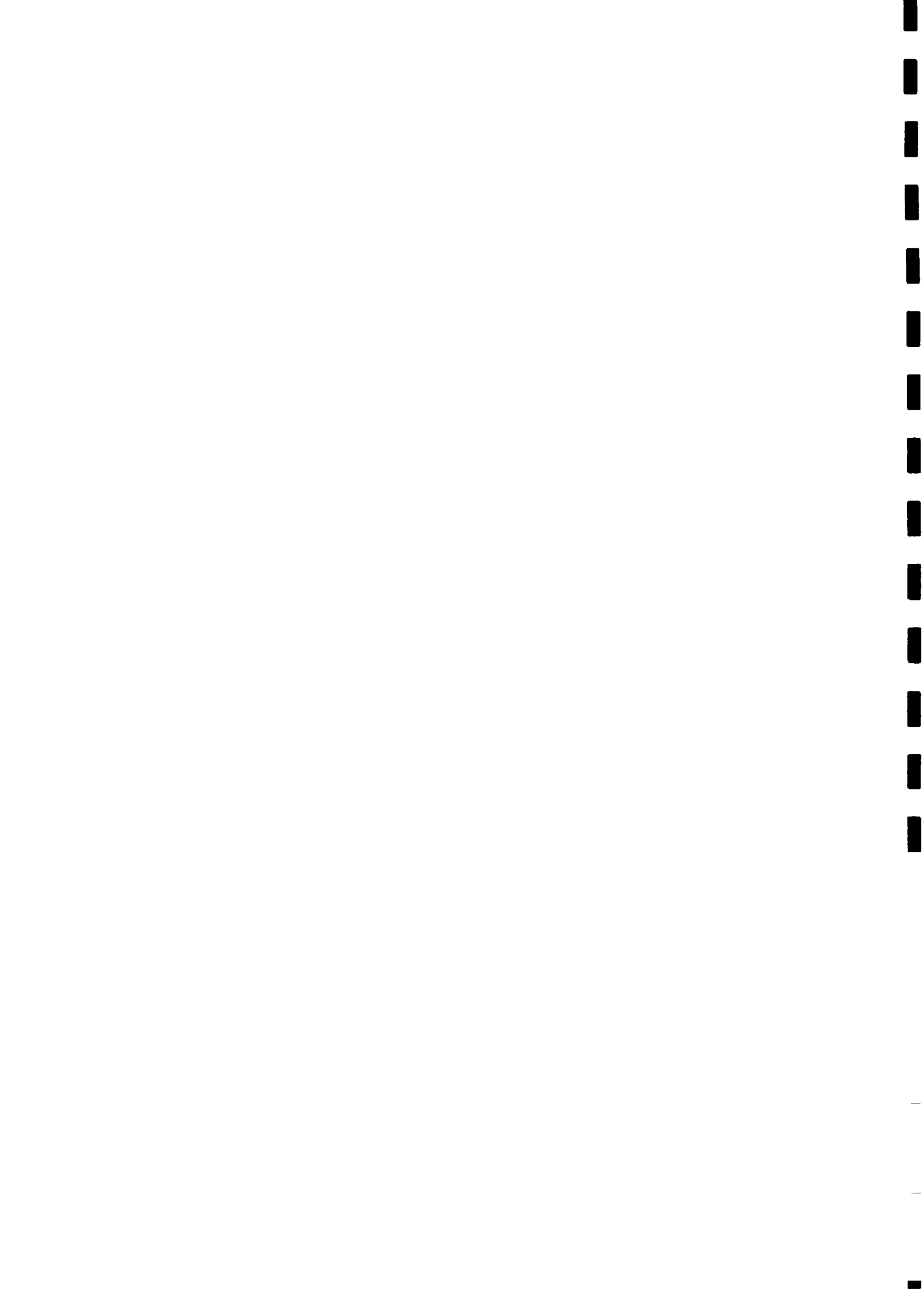
Pl. ce que les
forages équipés
une pompe ont
été
visités
est

Le dépouillement a été fait manuellement et ensuite saisi à l'ordinateur.

Moyens logistiques

Un véhicule et un chauffeur ont été mis à la disposition du contractant.

Annexe ?



II. BREF APERCU HISTORIQUE SUR LE PROJET D'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE

II.1. GENESE DU PROJET

La sécheresse des années 1969 - 1973 a révélé la fragilité des systèmes d'approvisionnement en eau à partir des ouvrages traditionnels, des mares et des sources non aménagées. Elle a également sensibilisé l'opinion nationale et internationale sur la gravité du problème d'eau dans notre pays. C'est ainsi qu'après la signature de l'accord de coopération en 1976 entre les Pays-Bas et le Burkina Faso, un projet d'hydraulique villageoise a été mis en place en 1980 dans la Boucle du Mouhoun.

De 1980 à 1993, le projet s'est exécuté en 4 phases et a réalisé 1654 points d'eau fonctionnels dont 771 forages et 583 puits à grands diamètres pour une population de 1.037.100 sur une superficie totale de 33264 km². Le projet est à sa 5^e phase qui devra être celle de la consolidation des acquis.

II.2. OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs du projet d'hydraulique villageoise de la boucle du Mouhoun comportent deux points essentiels qui sont:

- L'approvisionnement en eau potable en quantité et en qualité suffisante en tenant compte des effets socio-économiques et des effets sur la santé des bénéficiaires et sur l'environnement.
- La promotion du développement des organisations et structures pour la gestion et la maintenance des équipements d'eau potable dans les villages de la boucle du Mouhoun afin que l'approvisionnement en eau soit permanent et acceptable.

II.3. LA NOUVELLE STRATEGIE ET SES OBJECTIFS

Après la signature de l'accord de la 5^e phase (1994 - 1997) du projet, un plan d'opération fut élaboré en Août 1994. La section animation du service ayant mis en place un système de maintenance de formation et de sensibilisation des populations bénéficiaires en vue d'une plus grande responsabilisation, s'est rendu compte de certains faits:

- Le système de maintenance mis en place n'est pas encore indépendant;
- Le transfert de responsabilité de la gestion et de l'entretien des points d'eau à leurs bénéficiaires n'est pas effectif. En somme, les résultats escomptés ne sont pas atteints.



système de maintenance
Boucle du Mouhoun

DIRECTION REGIONALE
DE L'HYDRAULIQUE
DU MOUHOUN
(DRH-Mouhoun)

APPUI

Cellule
Animation

Cellule
Maintenance

Fournisseur
des pièces
& pompes

Représentant
du
Fournisseur

Dépôt de
Vente
(DV)

Mécanicien
Rural
(MR)

Agent de Suivi
(AdS)

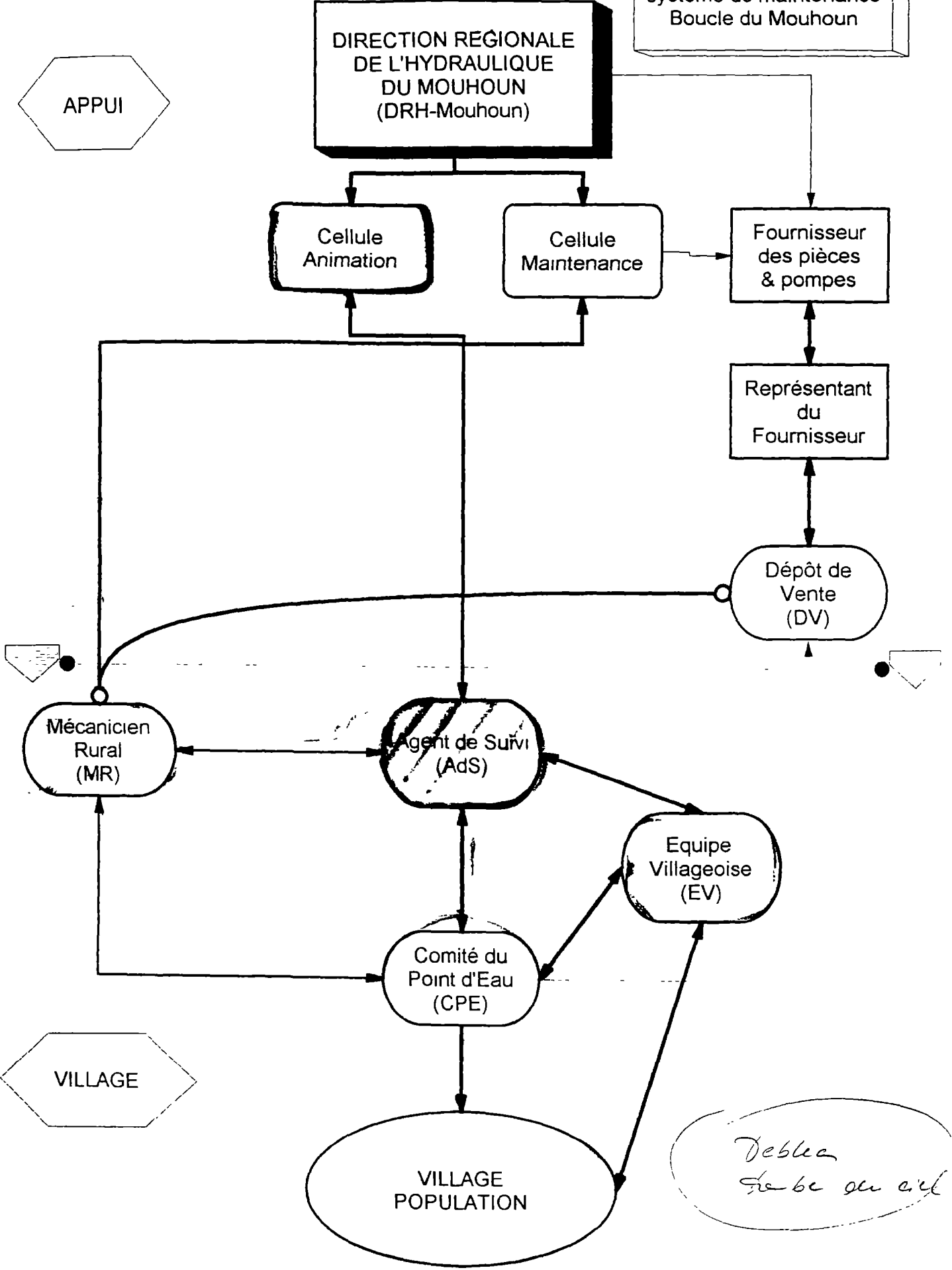
Equipe
Villageoise
(EV)

Comité du
Point d'Eau
(CPE)

VILLAGE

VILLAGE
POPULATION

*Deblea
de be ou est*





Par conséquent, le système de maintenance dans sa forme actuelle nécessiterait un nouvel appui sous forme de suivi des comités de points d'eau, de recyclages des mécaniciens ruraux et des gérants des points de vente.

Après plusieurs rencontres de réflexions, de travaux et d'échanges d'expériences, le volet consolidation du système de maintenance a été créé. Avant de démarrer les travaux un voyage d'études a été effectué au Niger afin de parfaire la nouvelle stratégie qui sera utilisée pendant la 5^è phase. A travers les différentes composantes que sont A.d.S, EV, MR, CPE, DV. L'animation dans la 5^è phase s'est posé comme objectifs généraux:

- assurer le bon fonctionnement d'un système de maintenance quasi-autonome, surtout maîtrisé par les femmes, à travers une mise en place des agents de suivi,
- assurer une forte participation des comités de points d'eau à la réhabilitation de leurs points d'eau et à l'aménagement des murs de protection.

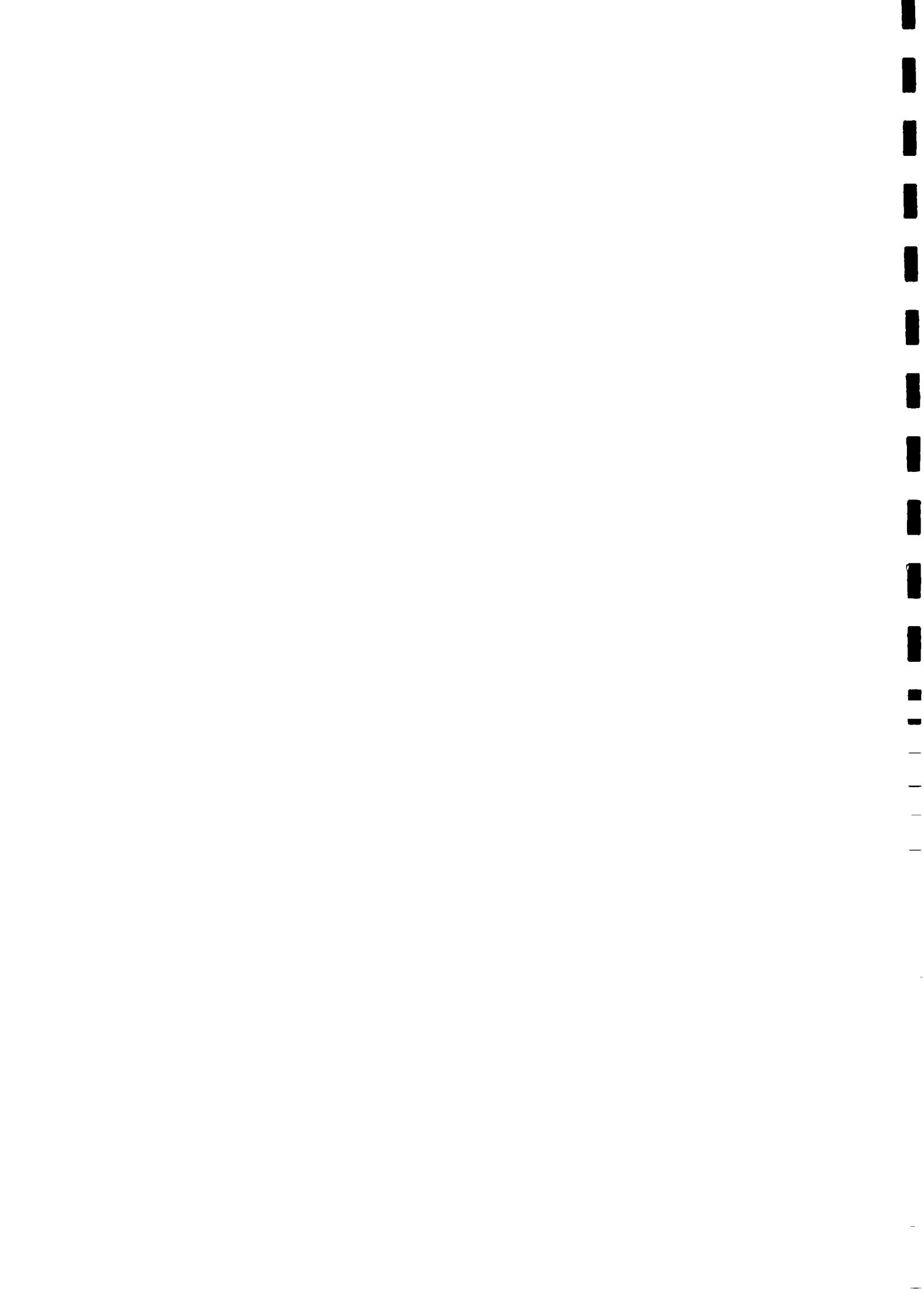
La 5^è phase à travers sa nouvelle stratégie s'est fixée comme objectifs spécifiques:

- La gestion du processus d'entretien et d'utilisation des points d'eau aussi bien par les femmes que par les hommes,
- La redynamisation des CPE à travers l'organisation, formation et le recyclage,
- La mise en place d'un réseau de A-d-S,
- L'amélioration de l'entretien préventif,
- Le suivi des prestations du MR,
- Le suivi de la distribution autonome des pièces de rechange,
- Le suivi de l'application du protocole d'entente par le CPE,
- La réhabilitation des points d'eau par les utilisateurs.



Chaque composante du système de maintenance a un rôle bien défini.

1. Le CPE ou Comité de Point d'Eau a la responsabilité officielle de la pompe. Il est chargé d'organiser les utilisateurs pour l'entretien et le maintien du Point d'Eau. Il a pour obligation l'organisation de réunion de cotisation, de compte rendu des différentes activités menées aux bénéficiaires.
2. L'agent de suivi ^(ALCS) est une personne élue par les bénéficiaires parmi eux, pris en charge par eux à long terme, pour les aider à atteindre l'auto-gestion des points d'eau. Il sert de liaison entre la DRH et les villages de sa zone de travail. Il est tenu d'effectuer des visites trimestrielles dans chacun des villages de sa zone. ^(à faire après 1 an de 2012)
3. Le mécanicien rural. Il est formé ¹⁵ pour la réparation des pompes lorsque cela dépasse les compétences du mécanicien du CPE. Il est aussi tenu d'effectuer un entretien préventif sur chacune des pompes de sa zone et cela tous les 6 mois soit 2 fois par an. Lorsqu'il est sollicité, il se doit de répondre à l'appel le plus rapidement possible pour ne pas priver les populations d'eau potable longtemps.
4. Les dépôts de vente servent de lieu de ravitaillement des MR pour l'entretien préventif et aussi de lieu d'achat de pièces de rechange pour les réparations. Les gérants de ces lieux se doivent de s'approvisionner régulièrement afin d'éviter d'éventuelle rupture. Cela pourrait priver les populations d'eau potable en cas de nécessité.
5. Les équipes villageoises quant à elles sont chargées de sensibiliser les bénéficiaires sur l'hygiène à tenir au niveau des points d'eau. Elles se doivent de faire comprendre l'inter-action entre eau potable - éradication des maladies d'origine hydrique - santé - production.



III. RESULTATS ET INTERPRETATION DE L'ENQUETE D'EVALUATION

III.1. CONSTAT SUR LA SITUATION DES CPE ET DES POMPES PAR ZONE

* Zone de SOLENZO

Constat sur la situation des CPE et pompes

1. Sur 21 CPE constitués nous avons pu rencontrer des membres de 17 CPE. Les 4 que nous n'avons pas pu rencontrer sont soit contestés ou bien les membres ne sont pas intéressés par leur travail dans le comité.

Selon les critères de classification définis, nous avons l'ordre suivant:

2 CPE jugés bons,
11 CPE moyens,
4 CPE mauvais.

Depuis en 95 et 97 ?

Fonctionnalité des pompes

2. Sur un total de 34 pompes installées dans la zone concernée, 23 sont fonctionnelles actuellement soit un taux de fonctionnalité de 67,65 % et 11 pompes non fonctionnelles soit 32,35 %.

On note néanmoins une diminution du nombre de panne par rapport au nombre de pannes (constaté) en Avril 95. En effet, 17 étaient en panne contre 11 aujourd'hui.

3. L'entretien qui est la condition essentielle du maintien et de la pérennité d'un point d'eau n'est pas effectif aussi bien de la part des bénéficiaires que de la part des Mécaniciens Ruraux comme Villageois. Les Mécaniciens Villageois font souvent leur travail. Le graissage est fait pour la plupart (15/24) et il n'y a pas de jeux de la presse étoupe (12/24).

Alors pourquoi toujours MV effectifs ?

9 CPE sur les 17 rencontrés ont déclaré recevoir les visites du Mécanicien Rural dans le cadre de l'entretien préventif. Sur ces 9 déclarants l'effectivité de l'entretien préventif, 6 ont reçu seulement 2 visites au cours des 2 années écoulées et les 3 autres ont eu plus de 4 visites chacun.

au MR et/ou Adés ?

beaucoup sur le MR



Cependant 7 CPE ont déclaré n'avoir jamais vu le Mécanicien Rural se déplacer tant qu'il n'a pas été sollicité pour une réparation. (Ici il s'agit du MR de KIE).

Notons aussi que certains ont refusé l'entretien préventif du Mécanicien Rural jugeant cela inutile. De plus d'autres tentent le bricolage par leur Mécanicien Villageois au lieu de faire appel au Mécanicien Rural pour éviter de payer les frais de celui-ci.

4. Sur le plan hygiène, on constate que pour la plupart, très peu de mesures d'hygiène sont prises. Plus de la moitié soit 21/23 pompes fonctionnelles ne sont pas clôturées soit un taux élevé de 91,30 %. Nous avons seulement 6 P. ou l'aire de pompage et les alentours étaient propres à notre passage.

Pour les 17 autres pompes, bien que quelques mesures d'hygiène aient été prises (canal - abreuvoir - gravillon - délimitation) on a pu remarquer soit l'existence d'herbe, soit de l'eau stagnante recouverte d'algues et quelques fois les 2 situations ensemble.

5. La situation des caisses au début des activités d'animation en Avril 95 est la suivante:

50% 6 CPE avaient un état de caisse nul chacun
 25% 3 CPE avaient un montant de caisse inférieur à 10.000 chacun
 25% 3 CPE se situaient entre 10.000 et 20.000.

En somme, pour les CPE qui avaient une caisse, il n'y avait pas plus de 20.000 en caisse. Seulement 12 villages étaient organisés en CPE pour entretenir les points d'eau. Les autres villages entretenaient leurs points d'eau grâce à la caisse de leur Groupement Villageois. Effectivement, à cette période les Groupements Villageois prenaient en charge plusieurs activités d'intérêts communs de chacun de leur village. Il y avait le plus souvent 1 CPE par village et non 1 CPE/pompe comme il est fréquent aujourd'hui.

L'état des caisses des CPE en Juillet 97 nous révèle la situation suivante:

50% 9 CPE ont une caisse vide
 30% 6 CPE ont moins de 10.000
 20% 2 CPE ont moins de 40.000.



Les caisses des différents CPE se situent très en dessous de la normale soit 50.000/caisse. Aucun CPE n'est viable financièrement.

6. Sur les 17 CPE rencontrés, 11 font l'effort de noter régulièrement les activités menées autour des points d'eau de leur village (réunion - réparation - cotisation).

6 ne le font pas. Il est nécessaire de noter que pour la plupart, les membres des CPE se réunissent spontanément quand il y a un problème à résoudre. C'est très rare de les voir réunis tant qu'il ne se pose pas un problème de cotisation pour réparer une pompe.

7. Les bénéficiaires et responsables des points d'eau semblent reconnaître les biens fondés du travail des A.d.S. Ils répondent à l'unanimité que les visites de l'A.d.S. leur apportent plus de connaissances leur permettant de mieux entretenir leurs biens que sont les pompes. De plus il leur fait comprendre la nécessité d'une eau potable pour les populations rurales.

L'A.d.S. sert réellement de cordon entre les bénéficiaires et la DRH, la DRH étant souvent informée de la situation.

CG + EO ??

* Zone de DOUROULA

Constat sur la situation des CPE et pompes

1. Sur 17 CPE constitués, nous avons pu nous entretenir avec les membres de 11 CPE. A Douroula où il y a 5 comités, nous avons choisi après consultation de l'A.d.S. de rencontrer 1 CPE car la situation des 4 autres est à peu près semblable. Deux des 17 CPE n'ont pas respecté les rendez-vous pris (BLADI - KOUNANDIA) par l'A.d.S. Néanmoins nous avons eu quelques informations avec les présidents (des Groupements Villageois et les responsables administratifs qui sont souvent impliqués dans les activités d'intérêts communs.

Sur 13 CPE (pris en compte) classés, 10 ont été jugés bon et 3 mauvais. Nous avons 10 CPE jugés bon car un effort d'entretien et de cotisation (organisations) est effectif.

Use p. 8
Comparaison
95/97
la zone

la seule
chose sur
l'eau



2. Sur 22 pompes installées dans la zone, 17 sont fonctionnelles soit un taux de 77,25 % et 5 pompes non fonctionnelles soit 22,75 %. On remarque ici qu'il y a une petite augmentation du nombre de pompes en panne. En Avril 95, il n'y avait que 2 pompes non fonctionnelles. Sur les 5 pompes non fonctionnelles, 4 sont réellement en panne. La 5^e a été démontée suite à une mésentente des bénéficiaires (quartier SOUBASO/BLADI).

3. Pour la pérennité des points d'eau, il est nécessaire que les pompes soient bien entretenues.

Tous les CPE rencontrés ont déclarés recevoir les visites du Mécanicien Rural pour l'entretien préventif sauf 1 seul (TOROBA) où les bénéficiaires affirment n'avoir jamais vu le Mécanicien Rural se déplacer sans qu'il n'est été sollicité pour une réparation. Quant aux Mécaniciens Villageois, ils font un effort d'entretien, de graissage effectif sur les pompes fonctionnelles soit 94,11 % et il n'y a pas de jeu de la presse étoupe sur les pompes fonctionnelles.

*MV toujours
Effectif d'
approche
adoptée*

Dans cette zone 2 villages (KARO - KOUNANDIA) ont refusé les visites de l'A.d.S. et l'entretien préventif du Mécanicien Rural jugeant cela inutile.

4. Sur le plan hygiène, grâce au jumelage de la zone avec BESANCON (ville Française), les mesures d'hygiène sont respectées (mur de protection - canal - abreuvoir - puits perdus). Il y a même des portillons au niveau des clôtures des pompes financées par le jumelage. Un effort de propreté est fait par les bénéficiaires; néanmoins nous avons observé 3 cas où la situation d'hygiène autour des pompes était déplorable (Ex: une aire de pompage où le récipient se pose dans une eau stagnante pour la puisée) Malgré la saison, un effort de désherbage des lieux est fait.

5. La situation des caisses en Avril 1995 se présente comme suit:

- 10*
- 3 CPE avaient leur caisse vide
 - 1 CPE avait moins de 10.000 dans la caisse
 - 3 CPE avaient un montant de caisse situé entre 10.000 et 30.000
 - 3 CPE avaient plus de 30.000 dans leur caisse. De ces 3 CPE, 1 avait 50.000 pour l'entretien de leur pompe.

Cet état nous désigne 10 CPE avec chacun une caisse indépendante. Les autres comités entretenaient leurs pompes grâce à la caisse du groupement villageois.

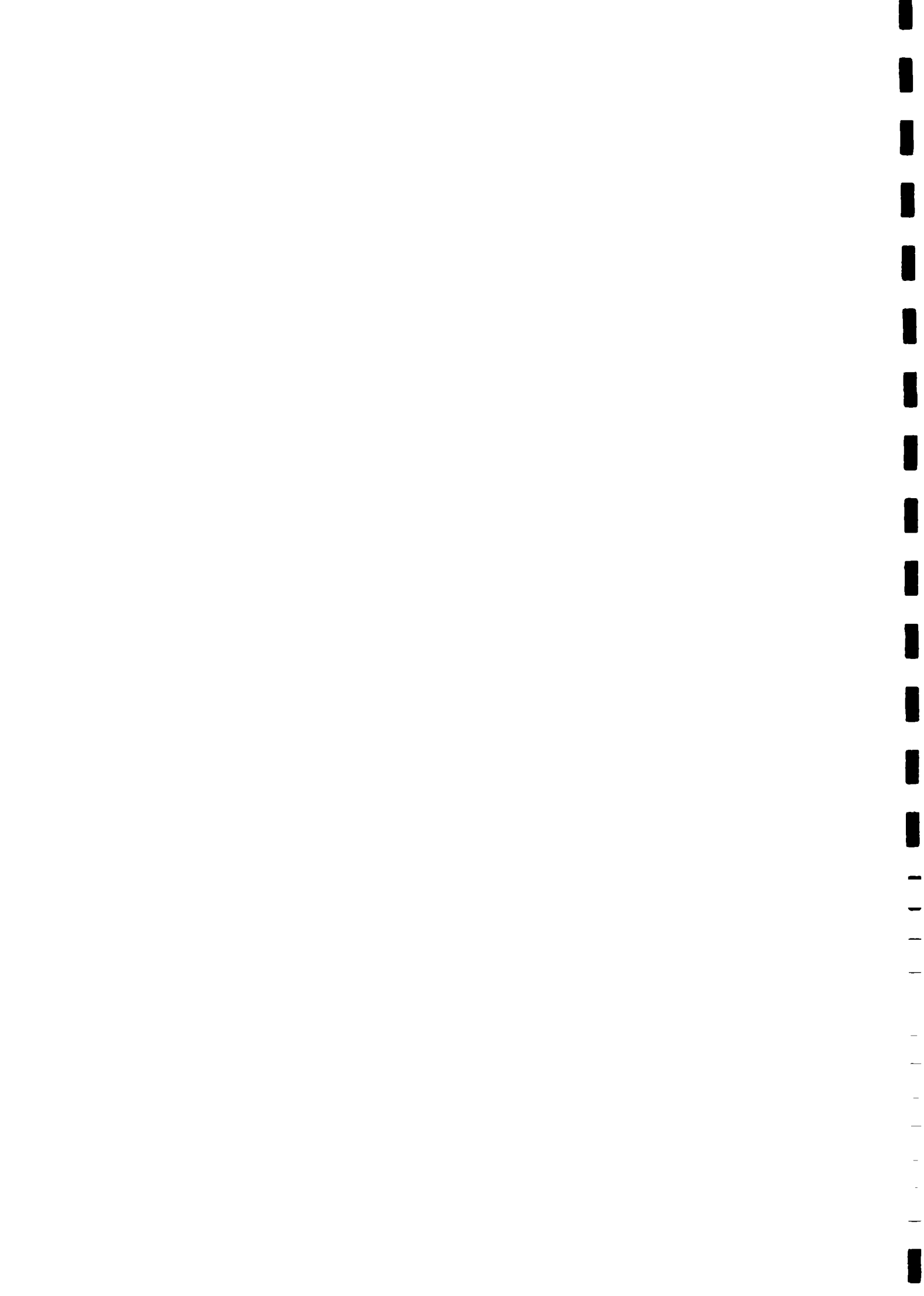


La situation en Juillet 97 est la suivante:

3 CPE ont entre 20.000 et 30.000
1 CPE a 34.280
2 CPE ont entre 40.000 et 50.000
2 CPE se situent entre 55.000 et 70.000
1 CPE se fait remarquer avec 100.000 dans sa caisse.

Un effort d'organisation des comités de cette zone (effort de propreté - de cotisation donc d'entretien) est fait.

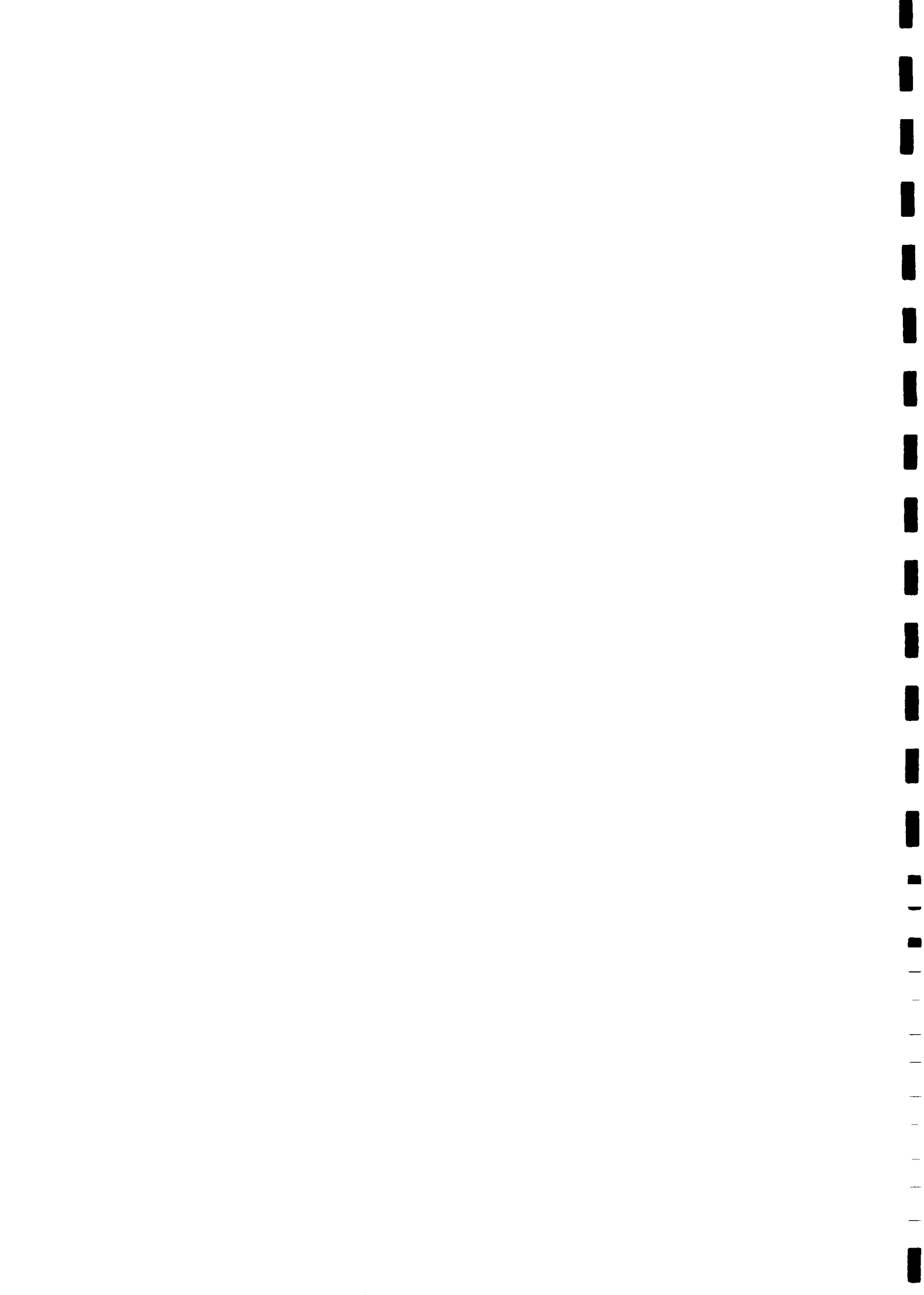
6. Sur 11 CPE rencontrés, 10 mènent des activités qui sont régulièrement notées dans le cahier. Les cahiers sont le plus souvent tenus par les secrétaires-comptables; rarement par le président s'il se trouve qu'il est lettré du groupe. Un CPE reconnaît honnettement ne pas tenir de cahier.
7. Les bénéficiaires et autres responsables des points d'eau semblent comprendre la nécessité de l'A.d.S. et reconnaissent à l'unanimité l'appui et les conseils que celui-ci leur apporte. La nécessité d'une eau potable en milieu rural est aussi bien perçue. L'A.d.S. joue le rôle de courroie de transmission entre les bénéficiaires et la Direction Régionale de l'Hydraulique.



Situation actuelle dans la zone de Ddg / Douroula

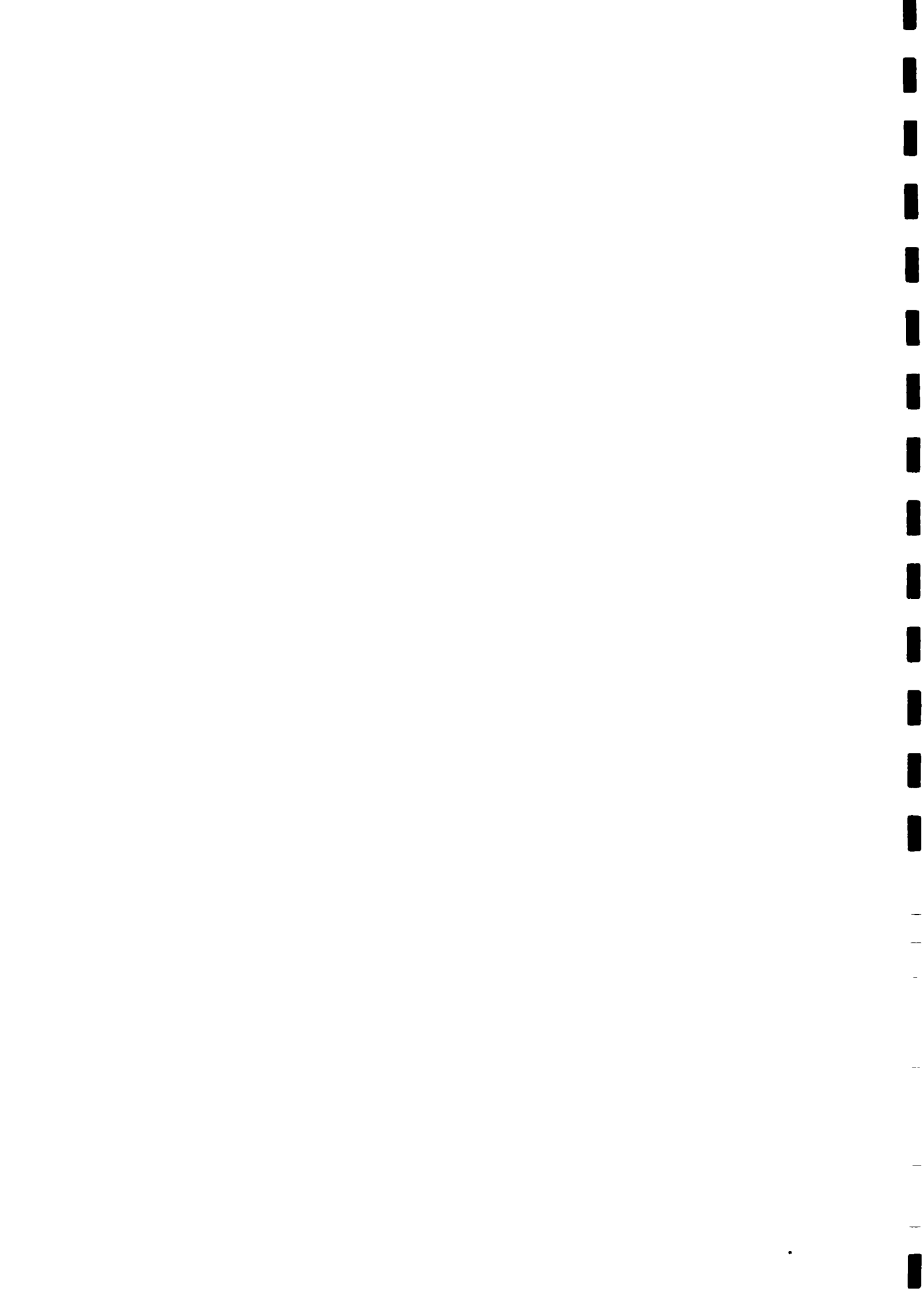
Nom du village	Situation des ouvrages et CPE	Fonctionnalité Pompe		Réhabilitation à prévoir	Observations
		Oui	Non		
SOUMA	1 forage - 1 CPE qui est bon - Caisse alimentée - Réunion et compte rendu financier - A.d S et MR payés - Hygiène autour du point d'eau	1	-	Canal et Abreuvoir à refaire pour éviter la stagnation de l'eau	Prise de conscience sur la nécessité d'une eau potable (il semblerait qu'il n'y a plus de puisette dans le village)
DOUROULA	5 Forages - 5 CPE - Réunion régulières - cotisation en cas de panne par 4 CPE - Il y a le 5è CPE qui alimente sa caisse régulièrement - Hygiène autour des points d'eau - Entretien pompes MR et A d S payés	5	-	-	Sensibiliser d'avantage les autres CPE sur la nécessité d'alimenter régulièrement la caisse au lieu d'attendre une panne
KIRIKONGO 1	1 forage - 1 CPE qui alimente difficilement sa caisse - MR et A d S payés - Pompe entretenue - Nouvelle caisse (cette année seulement).	1	-	-	CPE à sensibiliser pour réunion Secrétaire/C à élire et à former L'ancien est en Côte d'Ivoire Effort d'hygiène à faire
KIRIKONGO 2	1 forages - 1 CPE - Caisse alimentée - Réunion et compte rendu financier - A.d S et MR payés - Hygiène autour du point d'eau	1	-	-	Secrétaire/C à élire car l'ancien est en Côte d'Ivoire
NARAOTENGA	1 forage - 1 CPE - Caisse alimentée - Point d'eau entretenu - Réunion et compte rendu financier - Hygiène autour du point d'eau - MR A d.S payés.	1	-	Abreuvoir à reconstruire	A sensibiliser pour augmenter la caisse
KANKONO	1 forage - 1 CPE - Caisse alimentée - Pas de réunions - A.d S et MR payés - aire de pompage propre mais alentours sale	1	-	-	A sensibiliser pour réunion CPE et hygiène autour du point d'eau
TOROBA	3 forages - 1 CPE Bon - Caisse alimentée régulièrement - Tenue de réunions - Pompes entretenues - MR et A.d.S payés - Compte rendu financier.	2	1	-	Pompe n°1 en panne tuyau percé Pompe n°3 fuite d'eau au niveau de la presse étoupe

Pour qu'on fasse
A.J. 16 à MR.

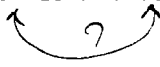


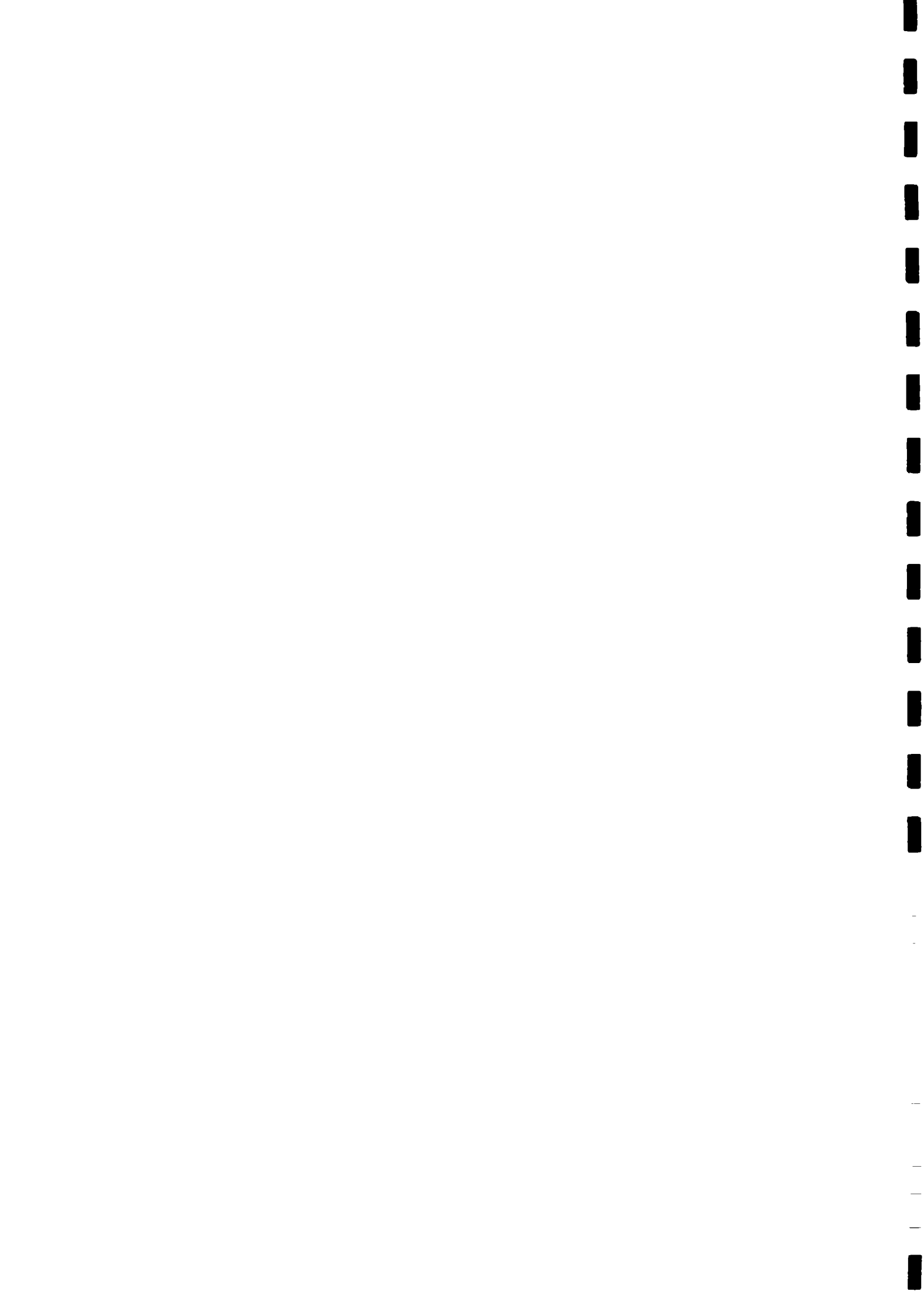
Nom du village	Situation des ouvrages et CPE	Fonctionnalité Pompe		Réhabilitation à prévoir	Observations
		Oui	Non		
BLADI	3 forages 1 CPE mauvais Pas de cotisations. Mécontentement des bénéficiaires MR et A.d S payés par le responsable administratif qui se charge de se faire rembourser après Manque d'hygiène autour des points d'eau	1	2	-	CPE à redynamiser ou au besoin à changer. Sensibiliser les utilisateur pour l'hygiène
KOUNANDIA	2 forages 1 CPE mauvais pas de réunion CPE. Pas de cotisation le G V ne s'occupe plus financièrement de la pompe MR et A d S ne sont pas reçus	1	1	-	CPE à redynamiser et à sensibiliser
SAA	1 forage 1 CPE Caisse alimentée par les récoltes d'un champ Caisse commune à d'autres activités d'intérêts communs Hygiène autour du point d'eau MR et A d S payés	1	-	-	CPE à sensibiliser pour une caisse autonome afin d'éviter des désagréments en cas de problème
KARO	1 forage. 1 CPE mauvais Pompe en panne Pas de cotisation A d S et MR ne pas reçus	-	1	-	CPE à sensibiliser ou au besoin à changer
KOUSSIRI	1 forage 1 CPE Caisse alimentée Pompe entretenue. Réunions effectives. Hygiène autour du point d'eau. MR et A.d S payés	1	-	-	Cumul de poste Président/Secrétaire Comptable, Trésorier/hygiéniste.
KASSAKONGO	1 forage 1 CPE Caisse alimentée difficilement. Peu d'hygiène autour du point d'eau	1	-	-	Les hygiénistes ne font pas leur travail

A.d.S + MR payés ?



Situation actuelle dans la zone de SOLENZO

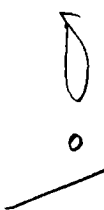

Nom du village	Situation des ouvrages et CPE	Fonctionnalité Pompe		Réhabilitation à prévoir	Observations
		Oui	Non		
SANAKUY	1 forage 1 CPE formé en Mai 97 Pas encore de cotisation. Pas de mur de protection. Peu d'hygiène autour du point d'eau MR A.d S payés	1	-	Mur de protection	Sensibiliser le CPE à la construction d'un mur et à la réalisation d'une cotisation pour alimenter la caisse.
HEREDOUYOU	3 forages 1 CPE à reconstituer car de l'ancien CPE, il ne reste plus que le Président. Difficultés à réunir les bénéficiaires pour 1 CPE. Mécontentement entre autochtones Bwaba et Mossi MR n'est pas régulièrement payé. <i>Ads ??</i>	2	1	Mur de protection	Sensibilisation des bénéficiaires pour une organisation de l'entretien des points d'eau Effort à faire de leur parts pour CPE, les frais du MR et l'alimentation de la caisse <i>Stewart</i>
DARSALAM	4 forages 1 CPE disposé pour réparation des points d'eau. Le secrétaire ne fait pas son rôle CPE a refusé les services du MR de KIE. 1 pompe non clôturée Caisse vide MR A d.S payés 	3	1	Forage à souffler Mur de protection	Secrétaire à sensibiliser et recycler Sensibilisation à faire pour alimenter la caisse Hygiène autour du point d'eau à enseigner aux utilisateurs Le CPE doit veiller au bon fonctionnement des pompes (il y a des fuites d'eau au niveau de la presse étoupe)
DENKIENE	2 forages. 1 CPE peu dévoué sauf le surveillant Caisse vide. La pompe qui est fonctionnelle actuellement a besoin de petite réparations au niveau du tuyau de sortie d'eau A d S payés <i>MR</i>	1	1	Forage école (tuyau à changer)	CPE à redynamiser et à recycler Caisse à alimenter Tuyau de sortie de F2 à changer Tuyau de F1 à réparer
DABOURA	3 forages. 1 CPE Membres contestés sauf le secrétaire. Les 2 pompes supposées à boue sont fonctionnelles. Caisse commune avec groupement villageois-MR et A d S payés.	3	-	Mur de protection 3	CPE à réélire et à former. Bénéficiaires à mobiliser pour la reconstruction de murs de protection.



Nom du village	Situation des ouvrages et CPE	Fonctionnalité Pompe		Réhabilitation à prévoir	Observations
		Oui	Non		
BONZA	2 forages. 1 CPE qui n'est pas autonome Dépend financièrement du GV qui n'est pas très viable compte tenu de la mauvaise récolte des années passées Le F2 en panne est situé dans un petit quartier d'où le désintéressement pour la réparation MR+A d.S payés	-	2	1 forage qui n'est pas opérationnel depuis son installation	Les bénéficiaires doivent être sensibilisés afin que le forage n°2 en panne il y a environ 1 an soit réparé
BAYE	3 forages. 2 CPE. Problème d'organisation pour le CPE des quartiers Mossi-Bwaba Celui du quartier Kouroutan a décidé la création d'un champ pour alimenter la caisse Le MR de KIE ne fait pas le déplacement MR de SOLENZO et A d S payés	2	1		Effort à fournir pour alimenter les 2 caisses Sensibilisation à faire au niveau des utilisateurs car compte tenu de la disponibilité de l'eau dans les points (due à la saison), ils ne se pressent pas pour la réparation
KIE	5 forages. 5 CPE Sur l'ensemble des comités il n'y a qu'un qui a 10.000 dans sa caisse. Les caisses des autres sont vides, ou ont moins de 5.000 Néanmoins 1 CPE a déjà versé en Juin 97 la somme de requise pour la réhabilitation de leur forage MR (SOLENZO) et A d S payés. Très peu de mesures d'hygiène.	3	2	5 murs de protection	Caisses à alimenter Mesures d'hygiène à prendre (clôture de l'aire de pompage) et sensibilisation des utilisateurs Mobilisation des bénéficiaires pour les réparations
DISSANKUY	2 forages. Mésentente entre autochtones et émigrés Peulh-Mossi Les Bwaba ne se sentent pas concernés par la reconstitution d'un comité car les différents ouvrages sont dans les quartiers Mossi et Peulh Pas de mur de protection	1	1	2 murs de protection Canal plus abreuvoir à refaire	Village difficile à réunir autour de l'intérêt des points d'eau

- caisse
- MR + ACS



Nom du village	Situation des ouvrages et CPE	Fonctionnalité Pompe		Réhabilitation à prévoir	Observations
		Oui	Non		
SOLENZO	4 forages 3 CPE qui sont organisés malgré quelques difficultés à réunir les membres du CPE du secteur 2 Toutes les caisses sont alimentées Mais quelques mesures d'hygiènes sont à prendre Actions louables entreprises par le Haut Commissaire pour une prise en charge effective des points d'eau par les bénéficiaires MR et A d S payés	4	-	3 murs de protection. Canal et abreuvoir à refaire	Quelques sensibilisations à faire sur le plan hygiène / Le Haut Commissaire dans certains villages joue le rôle mobilisateur de l'A d S
YERESSORO	1 forage 1 CPE bon Mobilisation des membres Système de stockage de pièce en prévision de certaines pannes Caisse alimentée Réparations effectuées rapidement Seule pompe pour une grande population Très peu de mesures d'hygiène Pas de mur de protection. Abreuvoir cassé	1	-	Abreuvoir à construire	CPE disponible pour l'entretien du point d'eau Mais il reste à sensibiliser les utilisateurs pour un peu d'hygiène autour du point d'eau
LEKORO	2 forages. 1 CPE Comité difficile à réunir La caisse n'est pas alimentée. Le site du point d'eau fonctionnel est très sale malgré le mur de protection, le canal de l'abreuvoir Après trois réparation successives de la même pompe, ils ont abandonné. MR A d S payés	1	1		CPE a redynamiser Caisse à alimenter Sensibilisation des utilisateur pour l'hygiène Panne répétée (tige cassée)
MOUSSA KONGO	1 forage 1 CPE mobilisé pour l'entretien du point d'eau La contribution pour une réhabilitation a été payée Malgré les fréquences de pannes, le CPE a toujours veillé à la réparation. MR / A d S	-	1		Pompe non fonctionnelle parce qu'elle est à réhabiliter
MASSO	1 forage. 1 CPE mobilisé lorsqu'il y a une panne Caisse difficilement alimentée Dernière panne date de 1995. Les travaux champêtres ont entraînés un laisser-aller au niveau de l'hygiène. MR+A d.S payés	1	-		Bénéficiaires à mobiliser pour alimenter la caisse et construire le mur de protection.



III.2 ORGANISATION DES POPULATIONS BENEFICIAIRES

Pour une prise en charge effective des ouvrages réalisés par les bénéficiaires pour une autonomie de gestion maximale, il a été mis en place des structures et organisé les populations. Cette organisation s'est faite sur quelques axes essentiels:

- La contribution des populations à la réalisation des points d'eau (frais de participation à l'achat de pompe, frais d'amortissement, frais de participation à la formation des bénéficiaires);
- L'entretien et le maintien des points d'eau;
- La prise en charge des prestations des Mécaniciens Ruraux des Agents de suivi et l'alimentation régulière des caisses CPE;
- L'implication de la femme dans les comités de gestion de point d'eau;

Cette organisation a vu l'approbation de l'ensemble des bénéficiaires des points d'eau. Des problèmes se posent cependant:

- Au niveau des gros villages où il y a souvent des mésententes;
- Certains refusent la cotisation se sentant défavorisé par rapport à l'emplacement du point d'eau (ex pompe proche d'un quartier éloigné du gros village);
- La mobilisation de la main d'oeuvre pour les réalisations est souvent difficile.

III.3. IMPLICATION REELLE DES FEMMES DANS LA GESTION DE L'ENTRETIEN DES POINTS D'EAU

Il s'agit là de convier les femmes à tous les niveaux du processus de réalisation du point d'eau et surtout de la gestion et de l'entretien pour une pérennité. La responsable des femmes dans tout village signe la demande de PE, le contrat de site et le contrat de PE. Elle prend part à la réunion régionale. Les femmes doivent être présentes à chaque réunion. Elles cotisent et participent aux travaux. Chaque CPE est tenu d'élire au minimum deux membres de sexe féminin. Des femmes peuvent être élues comme Président Secrétaire/Comptable - Trésorier...

*Hygiène
le plus
souvent*



difficile

Nous avons rencontrés des CPE où des femmes occupent des postes intéressants comme vice présidente, trésorière, mécanicienne, surveillante de pompe, d'habitude réservés aux hommes (il est de coutumes que les femmes occupent le rôle d'hygiéniste dans les CPE). Un exemple appréciable de l'implication de la femme dans le processus de maintien est KIE où on a deux CPE qui ont des femmes comme trésorière. Les femmes utilisatrices et membres étaient présentes au cours des entretiens avec les CPE dans plusieurs villages.

*Logue
d'analyse
Sif-cu gu
avec*

III.4.

FONCTIONNALITE DES DIFFERENTS RESEAUX DU SYSTEME DE MAINTENANCE

* Les Comités de Point d'Eau

Sur 38 CPE constitués dans les deux zones du cycle 1, il y a 29 qui peuvent être considérés comme fonctionnels en dépit de certaines difficultés (irrégularité des cotisations des réunions et des comptes rendus financier). En effet un effort d'entretien et de prise en charge est remarquable au niveau de ces comités. Même si les cotisations ne sont régulières, le problème de réparation ne se pose pas. Lorsqu'il y a une panne, les fonds nécessaires à la réparation sont rapidement mobilisés. Les frais de réparations et d'entretien préventifs sont payés sans hésitation; les frais de déplacement des Mécaniciens Ruraux et des Agents de Suivi sont honorés. Les utilisateurs et utilisatrices, les responsables de gestion des points d'eau se mobilisent spontanément pour résoudre les problèmes afférent à la pompe. Les 9 CPE non fonctionnels sont ceux où il y a des mésententes et où les bénéficiaires n'ont pas encore le sens de l'entretien du bien commun.

2019/2020 on la

Il est nécessaire de noter qu'il y a une légère différence entre les 2 zones. Dans la zone XIX du cycle 1, les CPE sont plus fonctionnels que ceux de la zone XIII du même cycle. Une différence assez remarquable car en dehors de certains villages (Karo - Kounandia - Bladi) des efforts de compréhensions sont fournis. Tous les CPE rencontrés dans cette zones ont un minimum de 20.000 en caisse; tandis que dans la zone XIII (SOLENZO) il y a des CPE qui ont des caisses vides (9) ou inférieur à 19.000 (6 CPE). De plus il y a des villages où la mobilisation est très difficile.

SOLENZO

*2019 9 - ce n'est
pas un effort;
Alors, à noter !!*



* Les Agents de Suivi

Les 2 Agents de suivi du cycle 1 ont sous leur responsabilité, 27 villages. Vingt sept villages dans lesquels ils doivent jouer le rôle de porte parole entre la Direction Régionale de l'Hydraulique et ces derniers dans la gestion et le maintien des points d'eau. Les populations bénéficiaires semblent reconnaître l'importance des A.d.S dans le système dans la mesure où ils voient en cela formation, information, conseils, sensibilisation.

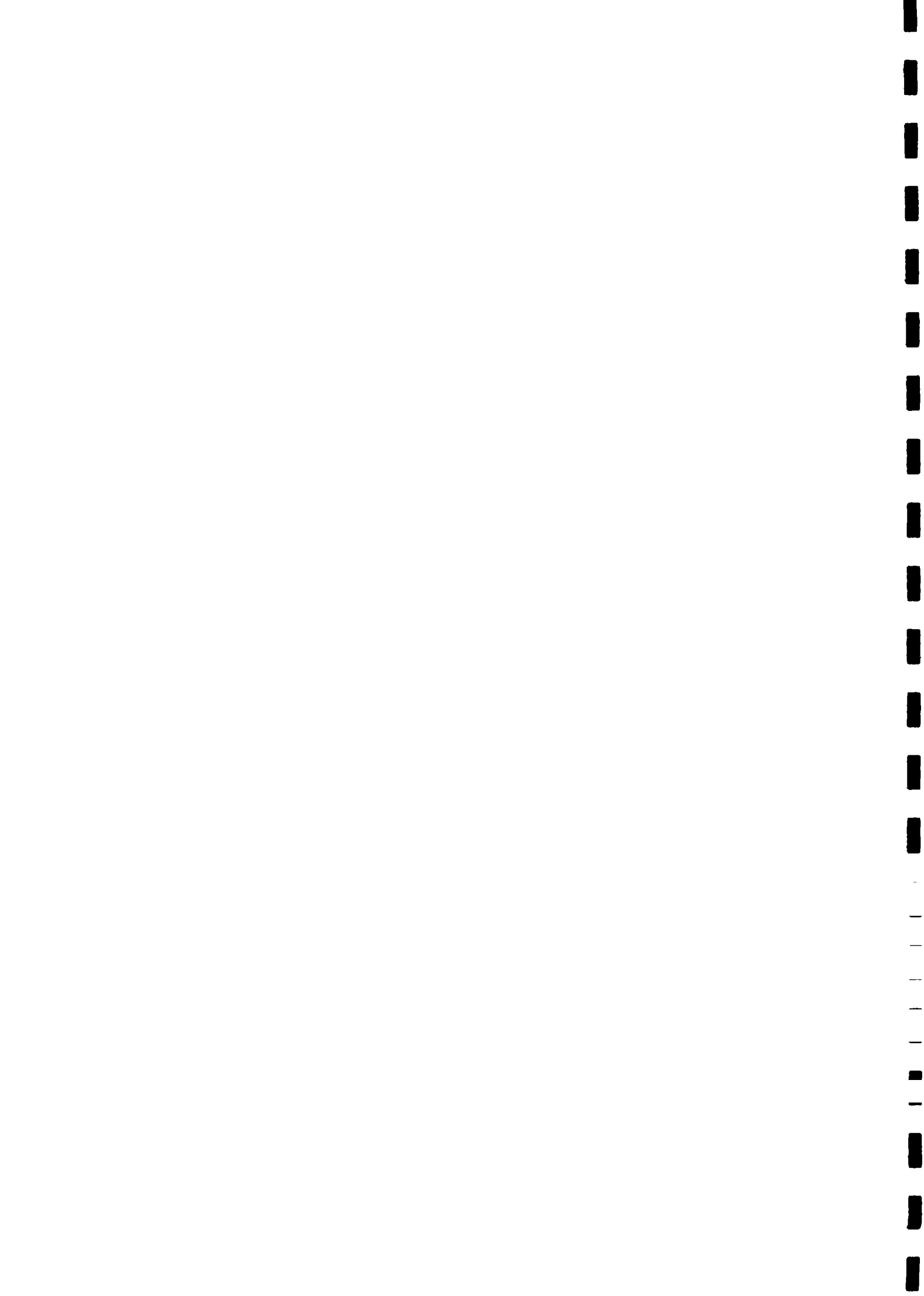
A chacun des A.d.S, il a été confié une zone où ils ont pour tâche de sensibiliser les populations pour une prise en charge effective et pour une plus grande fonctionnalité des pompes. L'Agent de Suivi de la zone XIX est arrivé à de meilleurs résultats que celui de la zone XIII.

La zone de DOUROULA en effet présente une meilleure réussite du système de maintenance, une meilleure organisation des comités (réunions - cotisations - compte rendu financier - mesures d'hygiène et entretien préventif).

Dans la zone de SOLENZO se pose un problème de mobilisation des responsables de pompes et des bénéficiaires. Dans cette zone, il reste encore beaucoup d'effort de sensibilisation à faire car certains n'hésitent pas à aller se ravitailler aux puits dès que se pose un problème de cotisation. Néanmoins force est de reconnaître que quelques uns des CPE de la zone font un effort d'entretien. Nous pouvons citer entre autre Yeressoro, Solenzo, Darsalam, Bayé. L'hygiène reste aussi un point important à révéler dans la zone (mur de protection des aires de pompage, sensibilisation à la propreté des lieux).

Il faut reconnaître que l'A.d.S ici, n'est pas assez efficace. Il y a aussi que les bénéficiaires ne l'apprécient pas beaucoup compte tenu de son manque de bon sens (il n'associe par souvent les autochtones quand il va travailler dans un village. Il n'essaye pas de réunir le maximum de membres CPE pour les réunions).

Compte tenu du manque de mobilisation des CPE, de l'inefficacité de l'A.d.S, de l'insuffisance de la sensibilisation, Monsieur le Haut Commissaire de SOLENZO s'est mobilisé pour que les bénéficiaires entretiennent au mieux les ouvrages installés dans sa zone. Conscient de la nécessité de l'eau potable pour les populations rurales, il n'hésite pas à se déplacer dans les villages (dits difficiles) pour amener les bénéficiaires à mobiliser des fonds et à ouvrir un compte d'épargne au nom des pompes. Cette nouvelle initiative du Haut Commissaire semble porter fruit.



* Les Mécaniciens Ruraux

Les Mécaniciens Ruraux sont au nombre de 3 pour le cycle 1 répartis comme suit:

- 1 pour la zone de DOUROULA
- 2 pour la zone de SOLENZO jugée très grande pour un seul Mécanicien Rural.

Dans la zone de DOUROULA le travail du Mécanicien Rural s'effectue sans grands obstacles. Les entretiens préventifs se font assez régulièrement et lorsqu'il est sollicité, le MR répond rapidement pour les réparations. Aucun CPE n'a déclaré avoir attendu le MR plus de 24 heures quand il est informé de l'existence d'une panne. Les pannes sont très rares sauf à Kassakongo où il se pose souvent un problème de tuyaux PVC (cela s'expliquerait par un défaut au moment de la foration).

Toutefois 2 villages semblent n'avoir pas encore compris la nécessité de l'entretien préventif et on refusé les visites du MR et même de l'A.d.S (ce sont KARO et KOUNANDIA).

Dans la zone ^{Solenzo} XIII, il se pose un problème d'acceptation d'un MR, celui de KIE, qui semble t - il serait incompetent. Ce dernier n'est pas sollicité dans les villages qui sont sous sa responsabilité. En principe il a 5 villages du cycles 1 dans lesquels il est chargé d'effectuer l'entretien préventif et les réparations, mais les responsables des pompes préfèrent faire appel à celui de SOLENZO. Cela pose le problème de l'entretien préventif qui n'est pas effectué dans la mesure où ce dernier ne fait que les réparations.

Bien que la zone ^{Solenzo} XIII ait été répartie entre 2 MR, ce n'est que celui de SOLENZO qui s'occupe de toutes les pompes sauf celle du quartier du MR de KIE. Les bénéficiaires et responsables des pompes ont tous porté leur choix sur le MR de SOLENZO qui du reste s'est toujours montré à la hauteur de la tâche qui lui est confiée.

* Les Dépôts de Vente

Les dépôts de vente sont les lieux où les Mécaniciens Ruraux sont sensés aller se procurer les pièces de rechange pour les répartitions et aussi les éléments entrant dans l'entretien préventif. Ils sont au nombre de 2 pour les zones du cycle 1; la représentation OH-VS à Dédougou ouvert en Août 95 et le dépôt de Nouna ouvert en Janvier 96. Compte tenu de la facilité de déplacement de SOLENZO vers Dédougou, le MR de SOLENZO ne se ravitaille pas au dépôt de Nouna.



*1 le 4
C. tu 2 in 10 a 7*

Au niveau des deux dépôts, les pièces de première nécessité sont disponibles. Il y a rarement rupture de stock. Les responsables OH-VS ont toujours veillé à renouveler régulièrement les stocks. Le ravitaillement se fait sur commande directement à la maison de fabrication à SAABA.

Au niveau de la vente, les pièces qui s'écoulent assez bien sont:

- les paires de guide de tringle
- les manchons
- les jeux de bague de guidage
- les clapets
- la colle.

Les autres pièces s'écoulent à une moyenne inférieure à 10 par an. Quelques exemples:

- tringles de piston crochet 5 pièces vendues entre Février 1996 et Février 1997,
- tringles de piston fileté 6 pièces vendues de Février 96 à Mai 97,
- disque de guidage O depuis Février 96,
- point T de Bourrage 4 pièces vendues de Février 96 à Mai 97 (ces données chiffrées ont été recueillies sur les fiches de vente de la représentation OH-VS à Dédougou).

Il n'est pas aisé de dire que les pièces de rechanges ne s'écoulent pas rapidement car le but dans le système n'est pas automatiquement de faire des affaires mais de rendre service, sinon autant souhaiter que les pompes tombent régulièrement en panne pour assurer une vente régulière. La aussi il y a le risque que les bénéficiaires, las de ces fréquentes pannes, abandonnent les ouvrages. Ce qui voudrait dire que les objectifs ne seront jamais atteints. Mais il faut reconnaître que certains comités et MR ne jouent pas bien leur rôle quant à l'entretien des pompes. Pour l'entretien préventif d'une pompe, il est conseillé de changer la bague de guidage. En principe, le gestionnaire du dépôt de vente des pièces devrait pouvoir écouler 2 jeux de bague de guidage par pompe et par année dans la zone, mais cela n'est pas effectif. Les MR ont trouvés des astuces pour ne pas par exemple acheter de décapant, pour ne pas changer les bagues de guidage à chaque entretien préventif et dans bien d'autres situations. Mais quand il s'agit de grosses pannes où des pièces sont défectueuses, le MR est obligé d'acheter une pièce de rechange.

1 } L'ouverture des dépôts de vente devra faciliter l'entretien des ouvrages si toutefois les bénéficiaires de ces ouvrages font un effort dans ce sens.



IV. ANALYSE DE LA SITUATION

L'application dans les zones du cycle 1 de la nouvelle stratégie en vue d'une autonomie remarquable du système de maintenance n'a pas donné les résultats escomptés. La situation dans son ensemble n'a pas véritablement changé. Du constat de la situation dans ces zones en 1995 (faible participation des bénéficiaires des points d'eau en particulier les femmes, la non viabilité du système de maintenance, le faible impact sanitaire au niveau des bénéficiaires, le peu de fonctionnalité des CPE) à celle d'aujourd'hui, il n'y a pas de grands changements.

IV.1. PRISE EN CHARGE DES OUVRAGES PAR LES CPE

La prise en charge des points d'eau par les bénéficiaires n'est pas effective à tous les niveaux. Sur un total de 56 pompes installées dans 27 villages, on constate en Juillet 1997 que 16 de ces pompes sont en panne soit 28,85% alors que l'objectif pour 1997 était moins de 5% de panne.

Pour assurer le bon fonctionnement du système de maintenance, il faudra aussi que l'entretien préventif soit assuré à 85% en 1997, ce qui est loin de la réalité. Sur 40 pompes fonctionnelles, l'entretien préventif n'a été effectué que sur 23 pompes soit 57,5% sans compter que la périodicité et les conditions ne sont pas respectées (le MR ne changent pas comme il se doit les bagues de guidage pendant l'entretien préventif).

De la fonctionnalité des pompes, il faut noter que dans les 28,85% de panne, il y a les pompes abandonnées, les pompes programmées pour la réhabilitation mais qui ne le sont pas encore et enfin celle qui ont besoin d'une simple réparation mais qui par négligence ne le sont pas. Il y a un effort important à faire sur le plan de l'hygiène car les mesures prises ne sont pas suffisantes.

Pourquoi ? Ten de contribu-tives

IV.2. PRESTATION DES MÉCANICIENS RURAUX

Au niveau des prestations des Mécaniciens Ruraux, il se pose un problème d'acceptation de celui de KIE par les bénéficiaires des points d'eau, si bien que les pompes qui doivent être entretenue de façon préventive par ce dernier ne le sont pas. Ce qui expliquerait le faible taux (57,5%) de l'entretien préventif. Les MR de DOUROULA et SOLENZO n'ont pas de problème pour leur travail car il sont toujours venus à bout des pannes qui leur sont confiées. Mais il faut reconnaître que l'entretien préventif n'est pas effectué dans les normes. Pour plus d'efficacité de cet entretien préventif, il faudra que les MR respectent les règles.



Le problème majeur des MR dans l'exercice de leur fonction est la non disponibilité des fonds quand il s'agit d'achat de pièces de rechange. Les MR sont toujours disponibles quand on leur fait appel. Les réparations se font en moins de 3 jours quand les conditions de travail sont réunies.

IV.3. DISTRIBUTION DES PIÈCES DE RECHANGE PAR LES DÉPÔTS DE VENTE

A ce niveau, un effort est réellement fait mais il est souhaitable de revoir les prix des pièces. Les objectifs spécifiques du système de maintenance à savoir:

- assurer le bon fonctionnement des CPE
- améliorer l'entretien préventif
- améliorer les prestations du MR
- assurer la distribution autonome des pièces de rechange par les points de vente
- suivre le système de maintenance surtout dans les aspects liés à l'application du protocole d'entente,

n'ont pas été atteints à plus d'un titre; mais il faut reconnaître qu'il y a beaucoup d'entraves au bon fonctionnement du système. Plusieurs paramètres sont à prendre en compte. L'autonomie préconisée n'est pas encore réelle car cela demande une plus grande disponibilité de tous les acteurs du système. Le constat actuel nous montre que le problème se situe beaucoup plus au niveau des comités et des bénéficiaires qu'au niveau des autres composantes du systèmes. Dans ces conditions, le désengagement progressif de la DRH ne pourrait apporter qu'une dégradation voire un abandon des ouvrages par les bénéficiaires.

Il y a un besoin important de sensibilisation et de suivi intensif des comités de points d'eau dans la zone XIII du cycle 1; une sensibilisation à l'entretien du bien commun et à l'hygiène autour des points d'eau qui permettra d'éviter les maladies d'origine hydrique. Le taux assez élevé des pannes dans cette zone (32,35%) vient du fait qu'en cette saison (hivernage), les populations préfèrent prendre l'eau au puits que de cotiser pour une réparation quelconque de la pompe. Elles font bien la différence entre l'eau du forage et l'eau des pluies, elles reconnaissent l'importance de l'eau potable pour la santé mais malgré cela, elles ne sont pas capables d'entretenir réellement les points d'eau. Elles n'ont aucun sens du sacrifice individuel pour le bien de la collectivité. A ce niveau aussi se pose le problème d'appropriation des ouvrages, de répartition dans les quartiers. Certains bénéficiaires ne se sentant pas concerné par la pompe parce que éloignée de leur quartier, ne l'utilisent pas et par conséquent ne sont pas prêts à cotiser pour son entretien.



Sole 20

Il faut reconnaître aussi qu'il y a un certain découragement dans certains villages de la zone (XIII) dû aux pannes répétées, aux réhabilitations programmées mais qui ne le sont pas encore. — *Pourquoi?*

La situation peu réconfortante dans cette zone (SOLENZO) pourrait aussi s'expliquer par la chute des revenus due aux différents problèmes du coton qu'on connu les populations ces deux dernières années. Le groupement villageois en son temps de gloire prenait en charge les points d'eau mais aujourd'hui, beaucoup rencontrent des problèmes financiers. Dans ces cas où les bénéficiaires n'avaient pas l'habitude de cotiser pour l'entretien du point d'eau, il leur est difficile de prendre en charge cet entretien aujourd'hui.

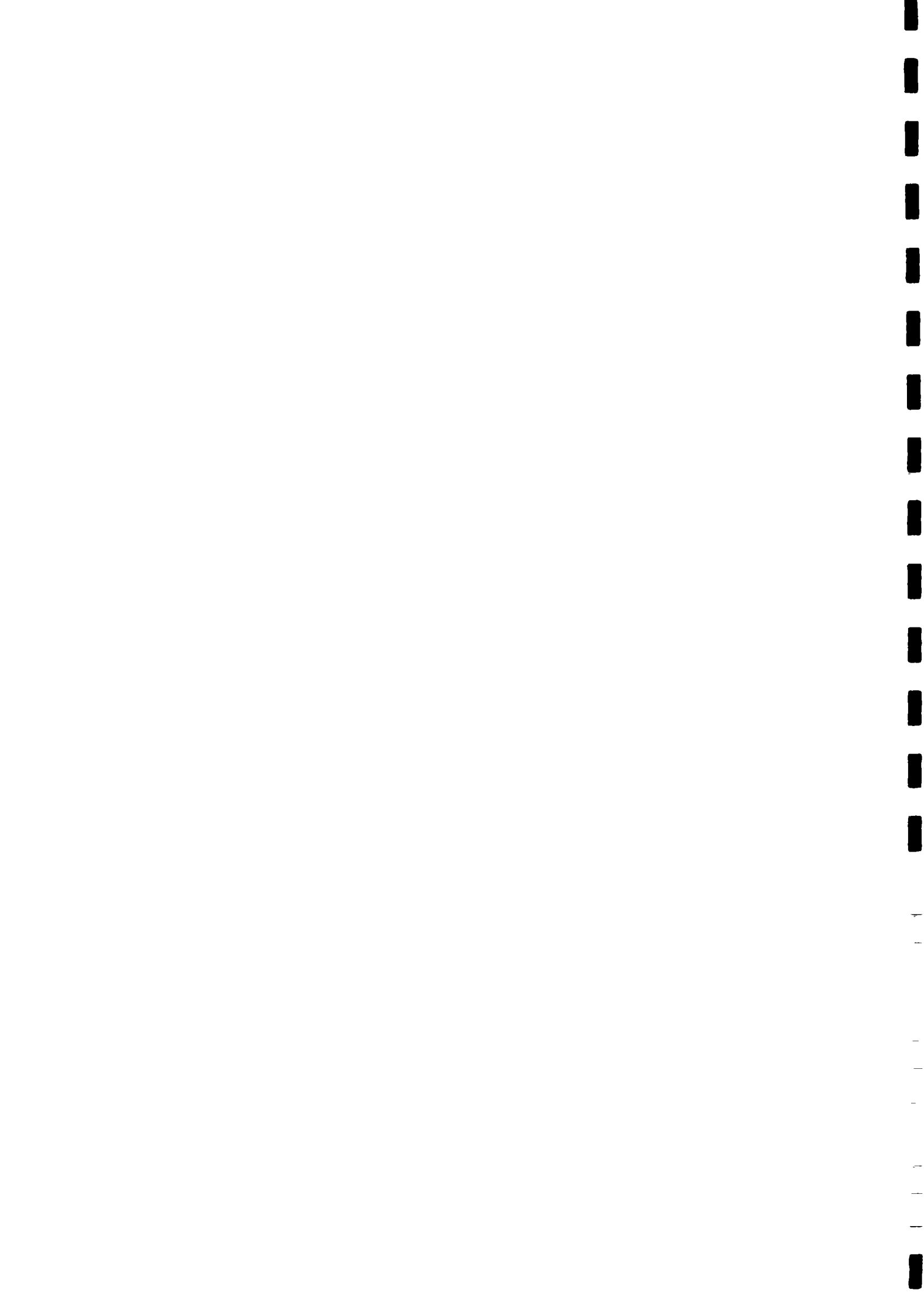
Douroula

Dans la zone (XIX) nous pouvons affirmer que malgré quelques petites incompréhensions, le système de maintenance fonctionne mieux que dans la zone XIII du même cycle. En effet, les CPE fonctionnent mieux, le taux de pompes en panne y est moins élevé.

Sole 20

L'entrave essentielle à la viabilité du système est l'habitude des facilités qui apportent les projets aux bénéficiaires. Les populations rurales sont habituées à des facilités, à une prise en charge extérieure si bien qu'ils ont du mal à assurer cela eux-mêmes.

*attitude attendue / passive à l'ère
de l'attitude active*



V. CONCLUSIONS - RECOMMANDATIONS

Les résultats obtenus par rapport aux objectifs visés ne sont pas satisfaisants. L'évaluation du cycle 1 dans sa globalité nous montre que des efforts énormes restent encore à faire à tous les niveaux. Une réorganisation et une sensibilisation des bénéficiaires sont à faire pour une viabilité du système de maintenance. Les populations reconnaissent les opportunités qu'apportent A.d.S et MR, mais ne font pas d'effort pour le maintien et l'autonomie du système.

Il faut que cette sensibilisation soit suivie d'une pression de la part des autorités administratives au niveau départemental.

Pour une meilleure viabilité du système de maintenance, pour une autonomie de gestion du système, il faut une plus grande prise de conscience de l'intérêt collectif. Il faut que les bénéficiaires comprennent réellement la nécessité de la disponibilité de l'eau potable pour tous; qu'ils sachent qu'il y va de leurs intérêts s'il y a plus de pompes fonctionnelles; que les sacrifices qui leur sont demandés ne sont pas pour les importuner mais pour mettre à leur disposition, de l'eau potable. Les populations bénéficiaires des points d'eau doivent comprendre et accepter que les ouvrages qui leurs sont donnés sont à leur charge et qu'elles doivent être à mesure de les rendre pérennes.

RECOMMANDATIONS

Suite à l'évaluation du système de maintenance dans les 2 zones du cycle 1,

Nous recommandons à la DRH:

1. D'impliquer plus l'Administration pour appuyer l'A.d.S dans son travail à travers des mots d'ordre, afin d'amener les bénéficiaires à cotiser et à garder l'argent dans une caisse d'épargne ou une banque,
2. De mettre en application sur le terrain le protocole d'entente (inexistant sur le terrain),
3. De démettre de ses fonctions l'A.d.S de SOLENZO et MR de KIE pour incompétence,
4. De sensibiliser les MR pour plus de régularité de l'entretien préventif et dans les conditions recommandées,
5. L'exécution dans de meilleurs délais des réhabilitations et aménagements prévus,
6. De revoir la politique d'approche des Equipes Villageoises pour plus d'efficacité.

*Quelles bases
sont-ils
villageoises*



BIBLIOGRAPHIE



- Rapport des activités menées dans les zones du cycle Janvier 1996.
- Rapport de pré-évaluation Interne du Projet d'Hydraulique Villageoise du Mouhoun Avril 1992.
- Rapport général de l'atelier Régional sur le thème:
La maintenance des points d'eau modernes
du 1er au 05 Juillet 1996.

Fis wa'gu





